

# Pommes de terre

## Bilan de la surveillance en 2016

Lors du dernier recensement agricole, la France métropolitaine comptait 19 900 exploitations produisant des pommes de terre. Des conditions pédo-climatiques favorables et une bonne qualité sanitaire du territoire en font un produit phare dans les régions de productions françaises. En 2016, les résultats de la surveillance ont mis en évidence une forte pression de mildiou, se caractérisant par des infestations très précoces.

## I. Contexte et enjeux

### ➔ Superficies et éléments économiques de la campagne

En 2016, 175 051 ha étaient plantés en pommes de terre dont 19 455 ha destinés à la production de plants certifiés. La production de pommes de terre de consommation s'élève à plus de 5 millions de tonnes.

Globalement, la France se place au 2<sup>e</sup> rang des producteurs européens derrière l'Allemagne et en 10<sup>e</sup> place des producteurs mondiaux. Les principales régions productrices de pommes de terre sont les régions Hauts-de-France, Normandie, Bretagne, Centre-Val-de-Loire et Grand-est.

La campagne 2016 a été marquée par une année climatique atypique : une 3<sup>e</sup> année sans hiver (pas de gelées marquées), des conditions très orageuses début juin avec des cumuls de précipitations exceptionnels en mai et juin et une pression mildiou record (jusqu'à 77 jours à risque selon le modèle Mileos<sup>1</sup>). En début de période des arrachages, le mois de juillet sec a provoqué des difficultés avec de nombreux tubercules endommagés et avec la nécessité d'irriguer dans certains secteurs avant la récolte.

Au bilan, le rendement moyen est en recul par rapport à la campagne précédente (39t/ha en pommes de terre de consommation), mais il cache de fortes disparités en fonction des variétés et des itinéraires techniques.

### ➔ Enjeux sanitaires pour la filière

Un peu plus d'une pomme de terre française sur trois est exportée chaque année, ce qui place la France en tête des exportateurs européens et mondiaux. Dans un contexte de renforcement des exigences qualitatives de la part des acheteurs et de spécialisation de la production, la préservation et le maintien de l'état sanitaire du territoire est un point essentiel.

#### Production française de pommes de terre

	2016	2015	Moyenne 2011-2015
<b>Superficie développée (1 000 ha)</b>			
Plants certifiés de pommes de terre	19	19	18
Pommes de terre de féculerie	22	21	20
Pommes de terre de conservation et demi-saison	127	121	117
Autres	7	7	7
<b>Total pommes de terre</b>	<b>175</b>	<b>168</b>	<b>162</b>
<b>Rendement (t/ha)</b>			
Plants certifiés de pommes de terre	29	32	31
Pommes de terre de féculerie	42	44	52
Pommes de terre de conservation et demi-saison	40	44	46
Autres	37	36	36
<b>Total pommes de terre</b>	<b>39</b>	<b>43</b>	<b>44</b>
<b>Production (1 000 t)</b>			
Plants certifiés de pommes de terre	564	626	560
Pommes de terre de féculerie	950	926	1 041
Pommes de terre de conservation et demi-saison	5 072	5 331	5 334
Autres	249	237	262
<b>Total pommes de terre</b>	<b>6 835</b>	<b>7 120</b>	<b>7 196</b>

Source : Agreste - SAA

<sup>1</sup> : Outil d'aide à la décision dans le cadre de la lutte contre le mildiou de la pomme de terre, utilisant des indices de sporulation pour prévenir d'éventuelles épidémies

## II. Dispositif de la surveillance au sein de la filière

Le dispositif de surveillance français repose sur un triptyque composé des contrôles phytosanitaires des plants, des plans officiels de surveillance et du réseau de surveillance biologique du territoire (SBT) aussi nommé réseau d'épidémiosurveillance (**Figure1**).

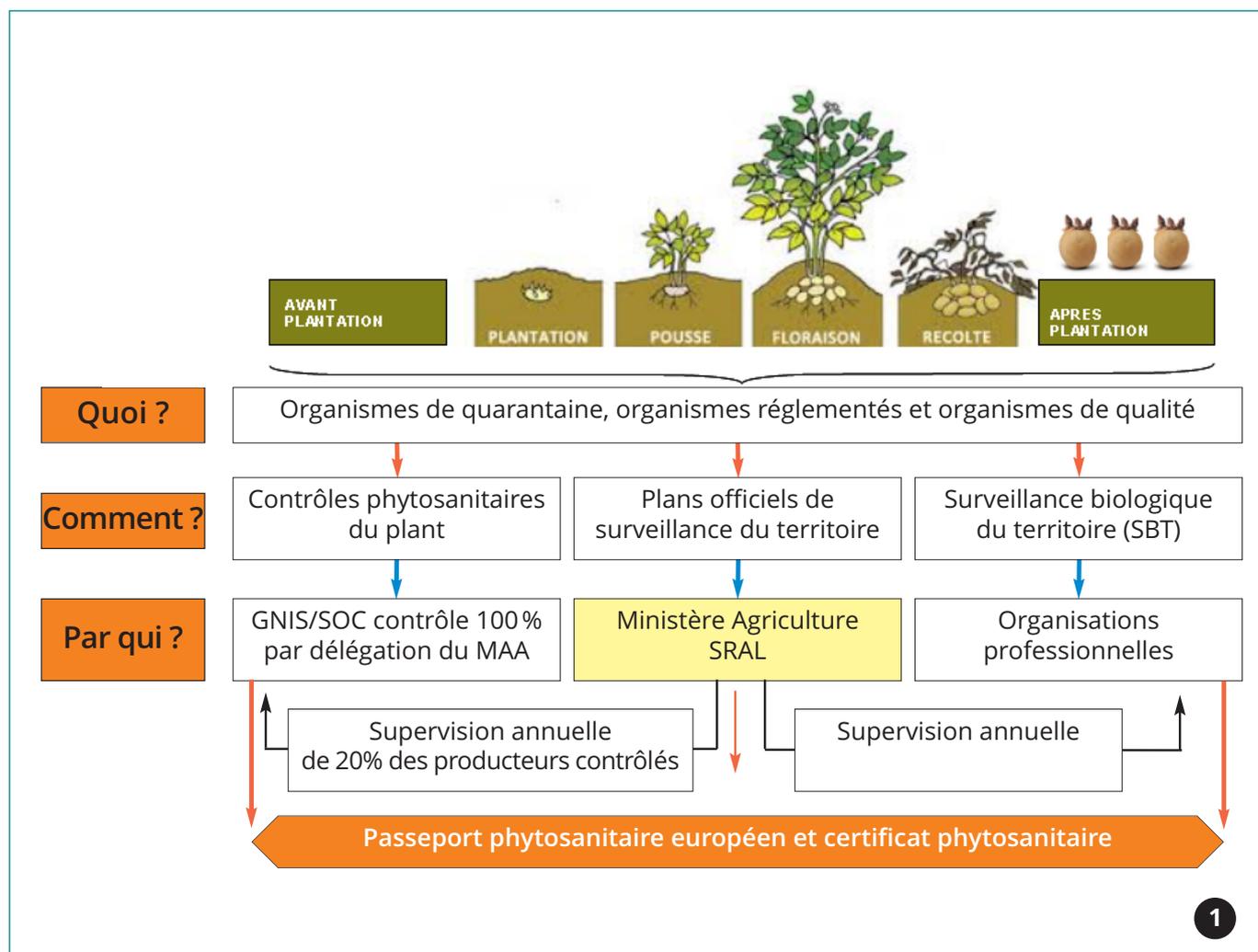
L'ensemble de la production de plants certifiés français fait l'objet d'un contrôle réalisé par le GNIS/SOC dans le cadre d'une délégation nationale du ministère en charge de l'Agriculture. Cette délégation fait l'objet d'une supervision annuelle des services de l'État. Le contrôle porte à la fois sur des organismes de quarantaine, réglementés et de qualité permettant ainsi la délivrance des passeports phytosanitaires européens ou des certificats phytosanitaires.

La surveillance de la production de tubercules est réalisée au travers du réseau de la SBT complété par des plans officiels mis en œuvre par les services de l'État. Les organismes nuisibles observés en SBT font l'objet d'un protocole national. Il couvre à la fois des organismes nuisibles de qualité et de quarantaine.

Au total, le réseau d'épidémiosurveillance d'observation et/ou de piégeage est constitué de plus de 300 parcelles fixes et flottantes. En moyenne, dans chaque région productrice, au moins 31 parcelles sont observées.

Enfin, le recours aux modèles de prévision des attaques de différents bio-agresseurs permet d'affiner l'évaluation de la pression phytosanitaire.

### Dispositif de la surveillance au sein de la filière pomme de terre



Les plans de surveillance officiels (voir schéma ci-dessous) portent sur les principaux organismes nuisibles réglementés de la pomme de terre et sont mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national.

Surveillance officielle et épidémiosurveillance permettent de garantir l'état sanitaire des tubercules à l'exportation et contribuent à la délivrance de certificats phytosanitaires.

### Surveillance officielle des organismes nuisibles en production de pommes de Terre

Mois		N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D									
		Organismes nuisibles		Avant plantation							Végétation								Récolte					
Clavibater		Inspection visuelle de la parcelle							Prélèvement de 200 tubercules															
		Inspection visuelle de la parcelle							Prélèvement de 200 tubercules															
Ralstonia		Inspection visuelle de la parcelle							Prélèvement de terre															
		Inspection visuelle de la parcelle							Prélèvement de terre															
Globodora		Prélèvement de terre							Inspection visuelle de la parcelle															
		Prélèvement de terre							Prélèvement de terre															
Meloidogyne		Inspection visuelle de la parcelle							Prélèvement de 200 tubercules															
		Inspection visuelle de la parcelle							Prélèvement de terre															
Eptitrix		Inspection visuelle de la parcelle							Inspection visuelle des tubercules au moment du prélèvement des 200 tubercules															
		Inspection visuelle de la parcelle							Information des entreprises de transformation et inspection des tubercules par ces entreprises															
Rhizomanie		Avant désherbage prélèvements de sol																						
Environnement Ralstonia		Prélèvements de morelles et d'eau							Prélèvements de déchets et de boues dans les usines de transformation															
		Prélèvements de déchets et de boues dans les usines de transformation																						
TSWV		Inspection visuelle de la parcelle																						
Leptinotarsa decemlineata		Inspection visuelle de la parcelle																						

Surveillance  
Zones protégées



### III. Résultats de la surveillance en 2016

#### → Peu d'alternariose mais une pression très importante de mildiou

À la faveur des pluies excédentaires au printemps, les attaques de mildiou ont été extrêmement précoces, provoquant ainsi des symptômes dès la levée. Les foyers se sont ensuite rapidement propagés et la situation critique a atteint son apogée en juin. En juillet, le déficit de précipitation et les températures chaudes ont permis de limiter les risques. Dans les parcelles très attaquées, le mildiou n'a jamais pu être contrôlé.

#### → Des adventices globalement bien maîtrisées

La flore classique composée de morelle, chénopode ou renouée liseron est dans l'ensemble bien maîtrisée. En revanche, sont constatées des difficultés de désherbage avec les vivaces telles que liseron, laiteron, chiendent... et le datura qui se montre de plus en plus présent dans un grand nombre de parcelles.

#### → Taupins et doryphores, bien présents mais les attaques restent discrètes

La présence des taupins s'est confirmée en 2016 dans les secteurs concernés les années précédentes.

Les doryphores sont repérés dès la fin mai, mais ce n'est qu'en juillet et août que leur activité est la plus forte et rapide (jusqu'à 2 à 3 générations en 2 mois).

*In fine*, malgré de nombreuses parcelles touchées, les infestations bien contrôlées seront restées faibles et localisées.

#### → Gale et dartoise

La dartoise a souvent dominé dans les régions du nord et de l'est avec des fréquences pouvant atteindre 65% de parcelles touchées. À l'ouest, en revanche, ont été observées à parts égales de la gale argentée et de la dartoise.

#### → Surveillance officielle des parcelles et tubercules destinés à la production de consommation : quelques nouveaux foyers de *Globodera* en zone historique

En 2016, 943 prélèvements de tubercules ont été réalisés sur le territoire national pour rechercher la présence de bactéries (*Clavibacter* et *Ralstonia*) : aucun résultat positif n'a été mis en évidence.

Les prélèvements de terre pour recherche de *Globodera* avant plantation s'élèvent à 2 179 et représentent plus d'un millier d'hectares prélevés. De nouvelles parcelles ont été détectées positives pour une surface totale d'environ 80 ha. Ces parcelles se situent toutes dans des zones déjà historiquement connues.

En ce qui concerne la recherche de *Meloidogyne*, 422 prélèvements ont été réalisés sur des tubercules destinés à la consommation et aucun nouveau cas positif n'a été détecté.

La recherche d'*Epitrix* s'est réalisée par l'inspection visuelle de 763 lots, tous conformes sur ce point. De même, aucune détection de la bactérie *Candidatus Liberibacter solanacearum* n'a été observée en France sur pommes de terre et autres solanacées.

Enfin, 225 analyses de plantes hôtes et 102 prélèvements d'eau de rivière ont été effectués pour le contrôle de l'environnement de production de pommes de terre (recherche de bactérie *Ralstonia*). 9 prélèvements sont revenus positifs, tous concernent des zones déjà touchées.

Au bilan en 2016, les surfaces contaminées sur le territoire français représentent environ 720 ha pour les nématodes à kystes (*Globodera*) et 140 ha pour les nématodes à galles (*Meloidogyne*).

#### Auteurs :

**Sophie Szilvasi** : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, direction générale de l'alimentation, département de l'expertise vétérinaire et phytosanitaire.

**Amaryllis Blin** : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, direction générale de l'alimentation, bureau de la santé des végétaux.

**Agnès Cochu** : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France